

## SÉANCE DU 21 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt et un avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CURUTCHARRY Antton, Maire

**Étaient présents :** Mme AIRE Paxkalin, M. ALFARO Gexan, M. BIBES Jean Paul, Mme BIDART Leire, M. CHERBERO Betti, M. CLAUZEL Sébastien, M. CURUTCHARRY Antton, M. ETCHEVERRIA Pantxo, Mme ETCHEVERRY Odile, Mme EZCURRA Gemma, Mme GOUFFRANT Sylvie, M. ITHURBURUA Daniel, M. LANDACHOCO Philippe, Mme MERCAPIDE Sandrine, M. MOCHO Frantxo, Mme MORTALENA Elisabeth, Mme OÇAFRAIN Diane, M. OÇAFRAIN Jean Paul

**Absent(e)s :** Mme CROUSPEYRE Cécile

**Procuration(s) :**

**Était excusé :**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BIBES Jean Paul

Date convocation : 13 avril 2026 - Date d'affichage : 13 avril 2026

### OBJET : ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A LA RÉNOVATION DE L'ANCIENNE TRESORERIE-NOMENCLATURE 1.1

Le Maire expose qu'une consultation a été organisée en procédure adaptée afin de choisir les entreprises qui réaliseront les travaux de rénovation de l'ancienne trésorerie

Après avoir procédé à l'analyse des offres, il propose d'attribuer les marchés comme suit :

LOT	Entreprise	Montant estimé (en euros H.T.incluant les variantes/PSE retenues le cas échéant)
LOT N°1. : GROS OEUVRE DEMOLITION VRD	BATEGIN	59 530.45 €
LOT N°2. CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE	AHADO	15 619.00 €
LOT N°3. : MENUISERIES EXTERIEURES INTERIEURES	AHADO	56 400.00 €
LOT N°4. : PLATRERIE ISOLATION CLOISONS SECHES	MPM	41 926.57 €
LOT N°5. : PLOMBERIE SANITAIRE	BATEGIN	31 265.00 €
LOT N°6. : CARRELAGE FAIENCE CHAPE	OYHAMBURU	17 357.33 €
LOT N°7. : ELECTRICITE CF VMC CHAUFFAGE	BATEGIN	30 863.00 €
LOT N°8. : POMPE A CHALEUR	BATEGIN	18 596.20 €
LOT N°9. : PEINTURES	LORENZI	37 999.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>309 556.55 €</b>

Il invite l'Assemblée à se prononcer sur la suite à donner à cette consultation et déposer ses offres reçues ainsi que le dossier d'analyse.

En complément, le Maire demande également au Conseil de lui donner délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés relatifs à l'opération précitée lorsque les crédits sont inscrits au budget. De plus, toujours dans l'optique de faciliter l'administration communale dans ce dossier, les autorisations et délégations données par l'Assemblée pourraient être accordées au suppléant s'il en était besoin.

L'Assemblée, après en avoir largement délibéré,

**AUTORISE** le Maire à signer les marchés conformément à ce qui a été présenté ;

**DÉCIDE** :

- de donner délégation au Maire, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés relatifs à l'opération précitée, ainsi que de toutes modifications, et signature d'avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- qu'en cas d'empêchement du Maire, son suppléant bénéficiera des présentes autorisations et délégation.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

**Antton CURUTCHARRY**



Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 18

POUR : 18

CONTRE : /

ABSTENTION :

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 29/04/2026

Et après transmission en sous-préfecture le 29/04/2026